Définitions et conditions d'accès

Eligibilité

- Collaborateurs : désigne toutes personnes au bénéfice d'un contrat de travail employé/employeur à l'UNIL y compris le personnel horaire.
- Etudiants : désigne toutes personnes au bénéfice d'un statut d'étudiant à l'UNIL et qui n’est pas au bénéfice d’un contrat de travail employé/employeur à l'UNIL.
- Partenaires : désigne toutes personnes travaillant pour une institution partenaire de l'UNIL (BCU, Formation continue, FORS, ISDC, IUKB, etc...). Les collaborateurs du CHUV uniquement ne peuvent pas bénéficier de ce service.

Coût des licences

- Libres : désigne les logiciels libres de tous droits et mis à disposition des internautes sans contrepartie financière de l'UNIL ni conditions particulières.
- Payé par la direction : désigne des logiciels payants couramment utilisés à l'UNIL et qui sont offerts par la Direction à la communauté universitaire.

> Chaque téléchargement de ces logiciels offerts a un coût pour l’Unil. Merci de ne commander que les logiciels nécessaires à vos tâches.

- Payé par les services / facultés : désigne tous les logiciels qui doivent être commandés via la Centrale d'achats du Centre informatique et payés par les unités budgétaires sur la base de formulaires de commandes.

> Ce service est réservé aux collaborateurs et partenaires et n'est pas encore disponible à ce jour depuis cette plateforme de distribution. Merci d'utiliser les formulaires de la centrale d'achat du centre informatique.

Types de licences

- Licence perpétuelle : L'achat d'une licences permet sont utilisation sans limite de temps. Un contrat de maintenance peut y être associé afin d'obtenir régulièrement les nouvelles versions
- Licence en location : La licence n'est valide que durant le temps de la location. Elle doit donc être renouvelée régulièrement pour être utilisée. Pour ces licences, le Ci peut reprendre contact régulièrement afin de s'assurer que le logiciel est toujours utilisé.
- Licence flottante / par jeton : La licence comprend un certain nombre de jeton ce qui permet l'utilisation du logiciel, généralement sur un serveur, par plusieurs utilisateurs en simultané jusqu'à un maximum correpondant au nombre de jetons. L'installation du client sur sa machine ne nécessite pas une licence.
- Licence autonome : Elle est soit liée à une personne, soit à une machine mais ne nécessite pas l'utilisation du réseau, sauf pour éventuelles les mises à jours disponibles.

Créé 2026-05-20 13:17:40 UTC par Karim Khouw Zegwaart
Mis à jour 2026-05-20 13:20:05 UTC par Karim Khouw Zegwaart